

Québec, le 26 août 2010

Monsieur Guillaume Thibault
Chargé de projet
Direction des évaluations environnementales
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Questions portant sur le Projet d'agrandissement de la marina
Valleyfield par Marina Valleyfield inc. à Salaberry-de-Valleyfield**

Monsieur,

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tenait hier soir, le 25 août 2010, une séance publique d'information dans le contexte d'un mandat d'information et de consultation du dossier par le public concernant le projet en rubrique.

Lors de cette séance, trois questions ont été adressées au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, questions que je vous achemine par la présente puisqu'il n'y avait pas de représentant de votre ministère à cette séance.

Première question :

La phase 6 de la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement prévoit le contrôle, la surveillance et le suivi. Dans le cas de ce projet déjà réalisé, qui assurera le suivi et de quelle nature sera-t-il?

... 2

Deuxième question :

Comment le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs s'assurera-t-il que les aménagements réalisés pour ce projet répondent aux normes et sont aussi conformes à l'étude d'impact?

Troisième question :

Dans le cas d'une réponse favorable à ce projet par le Conseil des ministres, qu'est-ce qui « techniquement » serait autorisé sur le certificat :

- un nombre d'emplacements?
- un nombre maximum de bateaux pouvant être accueillis à la marina?
- la répartition physique des emplacements aux quais 10, 11 et 12 telle que présentée dans l'étude d'impact?

Comme vous le savez, la période réglementaire de 45 jours de ce mandat a débuté le 3 août dernier et se terminera le 17 septembre prochain. Une réponse diligente serait appréciée afin que nous puissions la rendre publique le plus rapidement possible. Pour ce faire, nous rendrons votre réponse disponible dans les centres de consultation ainsi que sur notre site Web.

En vous remerciant à l'avance, veuillez recevoir, Monsieur, mes sentiments les meilleurs.

Louise Bourdages
Conseillère en communication